

Au Collège des Bourgmestre et Echevins



Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 7 décembre 2022 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous soumetts le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal :

Contrat de bail concernant la location d'un emplacement dans la Résidence Nonnewisen Ilôt 4N entre la Ville et Madame Ana Rita Andrade De Amorim

La Ville met à disposition de Madame Ana Rita Andrade De Amorim, personnel de la Ville - Maison-Relais Nonnewisen, un emplacement intérieur dans la Résidence Nonnewisen - lot 4N, désignation cadastrale 034 PD 81, d'une surface de 16,02 qm, représentant 1,3889 millièmes moyennant un loyer mensuel de 50.-€, non indexé.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Lucien Malano
Ingénieur-Directeur